



Communiqué

Motos et nuisances sonores, après l'atelier « Nudge » !

Lundi 21 juin après une longue période d'inaction, la Préfecture des Vosges invitait notre association et tous les acteurs du massif des Vosges à un atelier « Nudge », sur la question des nuisances sonores générées essentiellement pas les motos.

L'objectif annoncé était de tenter de rechercher des solutions à ces questions en évitant les affrontements des positions entre motards et défenseurs de la tranquillité. A la réception de cette invitation nous nous sommes interrogés sur notre participation et à ce qui pouvait apparaître comme une tentative de la Préfecture et des services de l'État de se défaire de leur responsabilité sur les associations : qu'il s'agisse des associations de motards ou des associations environnementales. Car ne l'oublions pas ce problème est connu de tous depuis très longtemps. Il a fallu que depuis une année, nous mobilisions les habitants et les usagers du massif, que nous organisions des actions, que nous interpellions les responsables locaux pour qu'enfin un début de prise de conscience se fasse jour.

Après avoir évalué le pour et le contre, nous prîmes la décision de participer à cet atelier, tout en rappelant que l'essentiel de la solution résidait dans les mains des Conseils départementaux et des Préfectures qui n'avaient, à part l'exception alsacienne, toujours pas réagi concrètement à l'urgence de ce dossier. Nous avons de plus, eu à déplorer l'absence de représentants élus du Conseil départemental des Vosges ! Nous avons enfin rappelé que la simple application de la loi, telle qu'elle existe, contribuerait dans ce domaine à faire un pas significatif vers une résolution du problème.

Nous ne nous étendrons pas sur l'atelier « Nudge », vieille lune du marketing commercial, inadapté au sujet qui nous préoccupe, pas plus que sur l'animation défailante et infantilisante du cabinet conseil missionné.

L'atelier était commandité par la Préfecture des Vosges et c'est Monsieur le Préfet en personne qui est venu clôturer la journée.

Mais avant d'aborder le contenu des déclarations du Préfet nous retiendrons de cette journée quatre pistes complémentaires aux mesures incontournables que nous continuons de porter, telles que la limitation de vitesse à 40 km/h sur la route des crêtes et les parties sommitales du massif, 60 km/h sur les routes d'accès, la fermeture aux véhicules à moteurs du tronçon de route situé entre le col de la Schlucht et le col du Calvaire, ainsi que la montée du Hohneck. **L'efficacité de ces quatre pistes complémentaires (voir ci après), proposées par notre association est évidemment conditionnée à la mise en œuvre préalable des mesures que nous venons de citer, et ne peuvent tenir lieu à elles seules de feuilles de route :**

-1- Requalifier la route des Crêtes en « Route du respect ». Du col de Bagenelles au Grand Ballon sur le modèle de la « route des vins » en Alsace ou de la « route thermale » dans les Vosges, inciter les usagers de la route à respecter la nature et les autres usagers et habitants du massif en adoptant les bonnes pratiques. Rédaction d'une charte de bonne conduite et mise en place d'une signalétique

adaptée et non invasive ainsi que des actions et des points de sensibilisation utilisant les équipements déjà présents.

-2- Transformation là où c'est possible de la route des Crêtes en route partagée

-3- Implantation de radars sonores de type Méduse avec un objectif pédagogique

-4- Création d'un espace artistique sur le thème du silence, accueillant des œuvres d'artistes contemporains

D'autres propositions furent évoquées par les participants, comme la mise en place d'ateliers pédagogiques dans les bars restaurants, la réalisation de sets de table ciblés....

La conclusion de cette journée par le Préfet des Vosges fut un moment important. Nous avons noté tout particulièrement, la reprise de notre proposition de **fermeture aux véhicules motorisés de tronçons de cette route emblématique à certaines périodes de l'année**, au-delà de la saison hivernale pendant laquelle la route est de toute façons fermée à toute circulation. Ceci marque une avancée notable dans la prise en compte par les services de l'État de l'ampleur du problème et ouvre de nouvelles possibilités pour des solutions efficaces et innovantes.

Nous nous félicitons de cette nouvelle donne et nous serons attentifs à la traduction concrète de ces excellentes intentions sur le terrain.

Le combat que nous menons commence à porter ses premiers fruits, ce n'est pas le moment de relâcher la mobilisation, bien au contraire.

Nous donnons rendez vous aux services de l'État représentés par les Préfets et aux Conseils départementaux du massif dans les prochaines semaines, pour progresser encore dans les propositions concrètes à mettre en œuvre

Le 23 juin 2021

SOS Massif des Vosges